

Coach professionnel

RNCP26963 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	315
Code(s) ROME	K1801, K1103, K2112, M1502, M1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	17/03/2019

Certificateur(s)

MHD Formation - Ecole française de coaching

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le coach facilite l'identification de problématiques professionnelles, remet en mouvement les ressorts de l'individu et aide la personne à identifier et à atteindre ses propres objectifs. La finalité du coaching est l'autonomie de la personne ou de l'équipe accompagnées pour gérer ses problématiques avec du recul, c'est-à-dire la mise en œuvre de ses propres solutions adaptées à son environnement professionnel et personnel, au bénéfice de l'organisation qui l'épaula. Le coach est un facilitateur. Son action s'inscrit dans une logique opérationnelle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire est capable de:

- Accueillir le client en construisant une relation empathique en vue de présenter son activité de coach,
- Appliquer les principes de base de la relation d'aide en utilisant un modèle approprié,
- Mettre en place d'une relation contractuelle, si nécessaire écrite, dans le respect éthique, en vue de cheminer vers un objectif défini avec le client, en précisant les objectifs à atteindre et la durée,
- Définir de la situation présente et de la situation désirée à l'aide d'une grille structurée,
- Conduire des entretiens d'aide et/ou exploratoires,
- Renforcer la motivation du client et déterminer ensemble les types d'action à penser en l'amenant à s'engager sur une action de correction dans une durée déterminée,
- Accompagner la personne dans la réalisation de l'objectif,
- Identifier et définir les ressources existantes et potentielles en renforçant la valorisation et la motivation par le feedback,
- Repérer les freins et les blocages du client inhibant l'émergence ou la mise en œuvre de solutions,
- Evaluer les résultats avec le client et éventuellement les autres parties prenantes,
- Capitaliser avec le client les solutions mises en œuvre et les apprentissages acquis, afin de transférer ces solutions dans d'autres contextes présents et futurs,
- S'engager dans une supervision individuelle ou en groupe afin de développer une posture réflexive,
- Pratiquer une veille permanente sur les métiers du coaching à travers des actions fédératives et de formation permanente,

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier s'exerce en indépendant ou en cabinet de consultants afin de proposer des prestations de coaching ou en salarié dans les très grandes entreprises (coach interne) et au sein de différents types de structures tous secteurs d'activités confondus :

- Toutes structures institutionnelles en tant que coach interne ou externe : Ministères, hôpitaux, etc.
- Secteur privé en tant que coach interne ou externe

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Coach professionnel (individuel et d'équipe), Coach interne, Formateur coach

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La profession n'étant pas réglementée, le coach s'engage à respecter une éthique du métier par :

- l'engagement d'agir en tant que coach professionnel tel que défini dans la Déclaration Commune de 2012
- le respect d'un code de déontologie
- l'astreinte au secret professionnel et à la confidentialité
- l'obligation de se faire superviser dans le cadre de sa pratique professionnelle
- la conscience de sa posture d'accompagnant et de s'interdire d'exercer tout abus d'influence
- l'obligation d'inscrire sa pratique dans une relation contractuelle

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 552 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 788
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	20 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement T6X61 — Employés des services divers V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE
4 coachs indépendants ; 2 représentants de l'Ecole.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 17/03/2019

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP25484

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26963/>